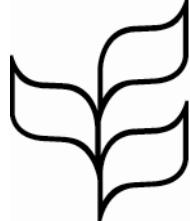




CBD



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/EBSA/WS/2014/3/1
29 janvier 2014

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ATELIER RÉGIONAL DE LA RÉGION
MÉDiterranéenne pour faciliter la
DESCRIPTION DES AIRES MARINES
D'IMPORTANCE ÉCOLOGIQUE OU
SCIENTIFIQUE

Málaga, Espagne, 7-11 avril 2014

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de l'atelier.
2. Élection des coprésidents, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Contexte, étendue des travaux et résultats attendus de l'atelier.
4. Revue des données/informations/cartes scientifiques rassemblées pour l'atelier.
5. Description des aires marines d'importance écologique ou biologique par l'application des critères scientifiques (décision IX/20, annexe I) et autres critères scientifiques compatibles et complémentaires convenus à l'échelon national et intergouvernemental, ainsi que de l'orientation scientifique sur l'application des critères des AIEB.
6. Établissement des lacunes et des besoins d'une élaboration plus poussée dans la description des aires respectant les critères des AIEB, dont la nécessité de développer les capacités scientifiques et une future collaboration scientifique.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport.
9. Clôture de l'atelier.

Afin de réduire au minimum les impacts sur l'environnement des processus du Secrétariat et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général en faveur d'une ONU sans carbone, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.